



D.2021.02.10.1.66

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

Séance du 10 Février 2021

1 – 3^{ème} LIGNE DE METRO – LIGNE AEROPORT EXPRESS – CONNEXION LIGNE B**1.66 – 3^{ème} ligne de métro – Ligne Aéroport Express : acquisition foncière de la parcelle cadastrée 810 AC 379**

L'an deux mille vingt et un, le dix février à Toulouse Métropole, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRESENTS	POUVOIR	ABSENTS-EXCUSES
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard	X		
BRIAND Sacha	X		
CARLES Joseph	X		
CARNEIRO Grégoire	X		
CHOLLET François	X		
FAURE Dominique		X (pouvoir M. Carles)	
GRASS Francis	X		
LATTES Jean-Michel	X		
MOUDENC Jean-Luc		X (pouvoir M. Lattes)	
PERRIN Philippe	X		
PORTARRIEU Jean-François		X (pouvoir M. Perrin)	
TERRAIL-NOVES Vincent		X (pouvoir M. Chollet)	
TRAUTMANN Pierre		X (pouvoir M. Briand)	
TRAVAIL-MICHELET Karine	X		
SICOVAL			
LUBAC Christophe	X		
SANGAY Dominique	X		
SITPRT			
BACOU Denis	X		
MARTIN Yannick		X (pouvoir M. Bacou)	
MURETAIN AGGLO			
SUAUD Thierry	X		
TERRISSE Jean-Marc	X		

Exposé de Monsieur le Président :

Par délibération n° D.2017.07.05.1.1 du 5 juillet 2017, le Comité Syndical de Tisséo Collectivités (SMTC) a approuvé le programme de l'opération 3^{ème} ligne de métro et Aéroport Express.

Par délibération n° D.2017.07.05.1.2 du 5 juillet 2017, le Comité Syndical de Tisséo Collectivités (SMTC) a confié, par mandat de maîtrise d'ouvrage à Tisséo Ingénierie (SMAT), la réalisation de l'opération 3^{ème} ligne de métro et Aéroport Express.

Par délibération D.2018.07.11.2.1 du 11 juillet 2018, le Comité Syndical de Tisséo Collectivités (SMTC) approuvait la modification du programme de l'opération, à l'issue des études des alternatives menées à la suite du compte-rendu du Débat Public.

Par délibération D.2019.02.06.1.3 du 6 février 2019, le Comité Syndical de Tisséo Collectivités (SMTC) a approuvé les ajustements de programme de l'opération.

Par délibération n° D.2019.11.27.1.1 du 27 novembre 2019, le Comité Syndical a approuvé la déclaration de projet, a déclaré d'intérêt général l'opération Toulouse Aerospace Express (3^{ème} Ligne de Métro et Ligne Aéroport Express) et décidé d'en poursuivre la réalisation.

Le propriétaire de la parcelle cadastrée 810 AC 379 située avenue Jean Rieux à Toulouse, a donné au travers de la promesse de vente en annexe son accord pour la cession de partie la parcelle ci-après désignée, libre de toute occupation, au prix fixé par la Direction Immobilière de l'Etat.

Désignation de la parcelle	Superficie de la parcelle	N° de lot	Tantièmes	PRIX
810 AC 379p	1383m ²	/	/	830 108,50€

Compte tenu que le propriétaire fait son affaire de la réalisation des restitutions de fonctionnalités impactées en nouvelle limite de propriété, trois devis ont été produits aux fins de détermination du montant de l'indemnité correspondante. Sur la base des devis joints en annexe, l'indemnité est fixée à 70 931,90€.

En outre, une indemnité de 5 040€ TTC est allouée, correspondant aux honoraires de maîtrise d'œuvre supportés par le propriétaire pour le suivi des restitutions de fonctionnalités.

Enfin, les frais de taxe foncière seront pris en charge par Tisséo Collectivités à compter du transfert de propriété ; ce montant sera calculé par le notaire en charge de la réitération de l'accord.

Il est donc proposé aux membres du Comité Syndical d'approuver les termes de la promesse de vente et l'acquisition ci-annexée.

.....

Le Comité Syndical :

- Entendu l'exposé de Monsieur le Président,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés
(MM. Suaud et Terrisse n'ont pas pris part au vote)

ARTICLE 1 : APPROUVE les termes et AUTORISE la signature de la promesse de vente en vue de l'acquisition de partie de la parcelle cadastrée 810 AC 379 située avenue Jean Rieux à Toulouse pour montant total de **906 080,40€**, taxe foncière en sus.

ARTICLE 2 : AUTORISE les dépenses correspondantes.

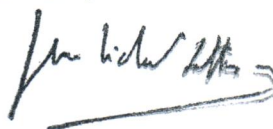
ARTICLE 3 : AUTORISE le Président à signer les actes correspondants.

ARTICLE 4 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que
dessus,

Pour extrait conforme,

Le Président,



Jean-Michel LATTES

PROMESSE UNILATERALE DE VENTE

AAM13/00623

PROMETTANT

d'une part

Ci-après dénommée « LE PROMETTANT »

BENEFICIAIRE

d'autre part,

TISSEO COLLECTIVITES, syndicat mixte des transports en commun de l'agglomération toulousaine, dont le numéro SIREN est 253 100 986, ayant pour siège le 7 Esplanade Compans Caffarelli, 31 000 Toulouse Représenté par Jean Michel LATTES, Président dûment habilité aux fins des présentes en vertu de la délibération en date du (date de l'approbation de la PUV en comité syndical)

Ci-après dénommés « LE BENEFICIAIRE »

EXPOSE

Tisséo Collectivités doit acquérir les biens immobiliers situés dans les emprises du projet de la 3^{ème} ligne de métro, opération déclarée d'utilité publique par arrêté préfectoral en date du 7 février 2020. Le maître d'ouvrage procède à des négociations amiables en vue de la signature d'une promesse de vente. La présente promesse de vente est consentie au profit du Bénéficiaire.

Ainsi, les parties se sont rapprochées et ont convenu ce qui suit.

OBJET

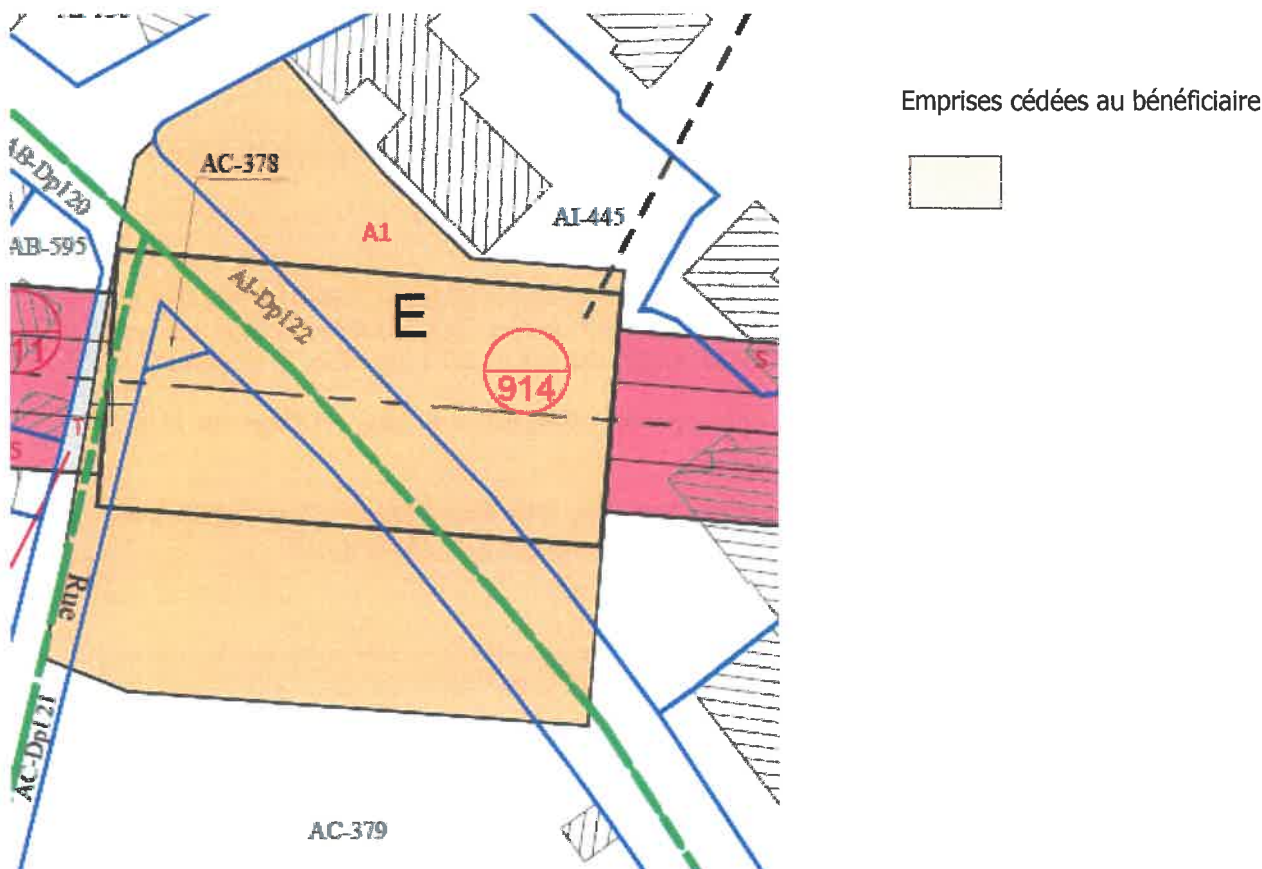
Le PROMETTANT confère au BENEFICIAIRE qui accepte la présente promesse en tant que telle, d'acquérir dans un délai et aux prix et conditions définies ci-après les immeubles suivants, à détacher d'une parcelle de plus grande contenance :

Commune TOULOUSE

Référence cadastrale				Numéro du plan	Acquisition		Non acquis	
Sect.	N°	Nature	Lieu dit ou Rue		N°	Empr.m²	N°	Surf. m²
810AC	379	TJ		22 861	1027	810AC 379p		21 478
Total en m²						1 383		

Le découpage des parcelles se fera conformément au plan ci-dessous :

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20210212-20210210-1-66D-DE
Date de réception préfecture : 12/02/2021



Il donnera lieu à l'établissement d'un document modificatif du parcellaire cadastral (DMPC) par un géomètre expert, aux frais du BENEFICIAIRE. Les parties conviennent dès à présent que les écarts de surface qui pourraient être constatés par le géomètre expert lors de l'établissement du DMPC ne remettront pas en question le prix au m² convenu pour la cession, ni la méthode de calcul de l'indemnité de remploi, ni le montant des indemnités accessoires convenues pour la reconstitution de fonctionnalités.

Pour autant, les indemnités seront recalculées à la hausse ou à la baisse en fonction de la surface de l'emprise réelle si celle-ci ne varie pas au-delà de 5%. Si la variation de surface excède ce seuil, un avenant aux présentes sera conclu.

LEVÉE D'OPTION ET CONSTATATION DE LA VENTE PAR ACTE AUTHENTIQUE

La promesse de vente est consentie pour une durée de 18 mois maximum à compter de la signature des présentes.

Faute pour le BENEFICIAIRE d'avoir notifié au PROMETTANT dans le délai fixé ci-avant sa décision d'acquérir en levant les conditions prévues ci-après, il sera déchu des droits que lui confère la présente promesse de vente, qui deviendra caduque de plein droit et sans formalité par la seule survenance du terme.

Si le BENEFICIAIRE décide d'acquérir, il devra en faire la notification au PROMETTANT par lettre recommandée avec accusé de réception, au domicile par lui élu et qui devra lui parvenir au plus tard à la date ultime prévue pour la levée d'option.

La vente résultant de la levée d'option par le BENEFICIAIRE devra être constatée par acte authentique.

La vente sera faite aux conditions ordinaires et de droit en pareille matière.

FORCE EXECUTOIRE DE LA PROMESSE

Conformément à l'article 1124 du Code civil.

Il résulte notamment que :

- Le PROMETTANT a, pour sa part, définitivement consenti à la vente et qu'il est d'ores et déjà débiteur de l'obligation de transférer la propriété au profit du BENEFICIAIRE aux conditions des présentes si ce dernier lève son option. Le PROMETTANT ne peut, par suite, pendant toute la durée de la présente promesse conférer une autre promesse à un tiers ni aucun droit réel ni charge quelconque sur le BIEN, consentir aucun bail, location ou prorogation de bail. Il ne pourra non plus apporter aucune modification matérielle, si ce n'est avec le consentement du BENEFICIAIRE, ni détérioration au BIEN.
- En conséquence de la présente promesse de vente, le PROMETTANT s'engage à vendre ledit immeuble au BENEFICIAIRE, s'il en fait la demande dans le délai ci-avant fixé, et engage expressément ses héritiers ou représentants, fussent-ils mineurs ou autrement incapables, à lui vendre à première réquisition l'immeuble dont il s'agit.
- Toute rétractation unilatérale de la volonté du PROMETTANT pendant le temps laissé au BENEFICIAIRE pour opter sera de plein droit inefficace et ne pourra produire aucun effet sans l'accord exprès de ce dernier.

En cas de refus par le PROMETTANT de réaliser la vente par acte authentique, le BENEFICIAIRE pourra poursuivre l'exécution forcée de la vente par voie judiciaire ou demander réparation des conséquences de l'inexécution.

DECLARATIONS du PROMETTANT

Le PROMETTANT déclare que les immeubles cédés sont libres d'occupation.

PRIX DE VENTE

La vente, si elle se réalise, aura lieu moyennant le PRIX indiqué ci-dessous.

Indemnité principale : $545 \text{ €/m}^2 \times 1\,383 \text{ m}^2 = 753\,735 \text{ €}$

Indemnité accessoire valant remploi : $0,2 \times 5\,000 \text{ €} + 0,15 \times 10\,000 \text{ €} + 0,1 \times 738\,735 \text{ €} = 76\,373,50 \text{ €}$

Indemnité accessoire – frais du paysagiste pour l'établissement de plans d'aménagement (sur devis) : 960 € TTC

Travaux de reconstitution des fonctionnalités (justifiés sur devis le plus compétitif) : 70 931,90 € TTC

Indemnisation de la maîtrise d'œuvre nécessaire au suivi des travaux de reconstitution des fonctionnalités (justifié sur devis) : 5 040 € TTC

Soit un prix de vente de 907 040,40 € toutes indemnités comprises.

La réitération de la vente par acte authentique aura lieu après la levée d'option. L'ensemble du prix sera payable au jour de la signature de l'acte authentique, sous réserve de radiation des privilèges et hypothèques le cas échéant, aux frais du PROMETTANT.

Il est précisé que dans le cas où les immeubles cédés sont loués, le BENEFICIAIRE s'acquittera directement auprès du locataire des indemnités qui pourraient lui être dues.

CONDITIONS

1 – CONDITIONS GENERALES :

La vente est consentie et acceptée sous les conditions ordinaires et de droit que le BENEFICIAIRE s'oblige à accomplir :

A la charge du PROMETTANT :

- Le PROMETTANT s'engage à fournir les origines de propriété en vue de l'établissement de l'acte authentique de vente.
- Le PROMETTANT s'engage à régulariser la cession par acte authentique à la première demande du BENEFICIAIRE, ou du notaire chargé de recevoir l'acte.
- Il s'interdit expressément d'hypothéquer l'immeuble dont il s'agit pendant la durée de la présente promesse de vente, de l'aliéner ou de procéder à un partage.
- Il s'interdit également de ne conférer aucune servitude sur ledit immeuble pendant la même durée, de même qu'il s'interdit de renouveler les locations ou d'en changer la nature pendant la même période.

A la charge du BENEFICIAIRE :

- Le BENEFICIAIRE sera, lors de la constatation authentique de la réitération des présentes, subrogé dans tous les droits et actions du PROMETTANT relativement aux biens.
- La présente promesse unilatérale de vente sera enregistrée par les soins du BENEFICIAIRE dans un délai de dix jours à compter de l'acceptation par le BENEFICIAIRE (Article 1589-2 du Code civil)

2 – SERVITUDES :

Le BENEFICIAIRE souffrira les servitudes passives, apparentes ou non, continues ou discontinues, pouvant grever les biens vendus, pourra profiter de celles actives s'il en existe. Il ne pourra exercer aucun recours contre le PROMETTANT du chef des servitudes, droit de mitoyenneté ou autres éventuellement invoqués par des tiers.

3 – TAXES – CHARGES :

Le BENEFICIAIRE acquittera, à compter de la date de transfert de propriété, de la taxe foncière. Le PROMETTANT transmettra pour ce faire le justificatif d'imposition de l'année au cours de laquelle le transfert de propriété a été opéré afin que le BENEFICIAIRE puisse procéder au remboursement dans les deux mois qui suivront sa transmission.

4 – ASSURANCES :

Le PROMETTANT devra maintenir assurés l'ensemble des biens vendus jusqu'à la date d'entrée en jouissance du BENEFICIAIRE.

Le PROMETTANT fera son affaire personnelle et apportera la preuve de la résiliation des polices d'assurance et abonnements divers souscrits pour les biens vendus à la date d'entrée en jouissance.

5 – FRAIS :

Les frais de l'acte de vente seront à la charge du BENEFICIAIRE ; il paiera tous les frais, droits émoluments de l'acte de réitération de la vente.

CONDITIONS PARTICULIERES – MODALITES DE RECONSTITUTION DES FONCTIONNALITES SUR LE RELIQUAT DE PROPRIETE

Les emprises entraînent sur le reliquat de la propriété la disparition des équipements ou fonctionnalités listés ci-après exhaustivement :

- Mur de séparation entre le reliquat de la propriété et les emprises cédées sur 58 m environ
- Plantation d'arbustes le long du mur en nouvelle limite de propriété (taille, essence, nombre identique à l'existant)
- Reconstitution des réseaux d'éclairage et d'arrosage
- Rétablissement des cheminements sur le terrain d'agrément restant en reliquat de la propriété côté nord
- Réaménagement des espaces arborés en cohérence avec ces cheminements

L'ensemble des reconstitutions de fonctionnalités paysagères sont détaillées dans le plan d'aménagement et le devis joints aux présentes.

Les travaux seront réalisés sous maîtrise d'ouvrage du PROMETTANT et par les entreprises qu'il aura mandatées. Il est d'ores et déjà acté entre les parties que le coût des travaux menés sous maîtrise d'ouvrage

du PROMETTANT est évalué à 70 931,90 € TTC auxquels s'ajoutent 5 040 € TTC de frais de maîtrise d'œuvre. Ces coûts sont fermes et non renégociables. Le paiement des indemnités associées interviendra à l'occasion de la signature de l'acte authentique constatant la vente au BENEFICIAIRE au travers du versement du PRIX tel que défini précédemment.

A compter du transfert de propriété, le BENEFICIAIRE garantit au PROMETTANT le maintien des accès au reliquat de sa propriété à travers les emprises cédées jusqu'à l'incorporation de celles-ci dans le domaine public.

REALISATION DE LA VENTE

La réalisation de la présente promesse de vente aura lieu dans un délai de 18 mois maximum à compter de la signature des présentes par la signature de l'acte authentique.

Passé ce délai, et par le seul fait de l'expiration du terme de la présente promesse de vente, le BENEFICIAIRE sera déchu de plein droit et sans mise en demeure du droit de demander la réalisation de la vente à l'amiable. Il demeurera en revanche en droit de procéder à l'acquisition de l'immeuble par voie d'expropriation, moyennant le prix arrêté dans les présentes.

CONDITION SUSPENSIVE

La réalisation de la présente promesse de vente est conditionnée à la validation par le contrôle de légalité de la Préfecture d'Ile-et-Vilaine de la délibération du Conseil Général de la Congrégation, en date du 27 novembre 2020.

POUVOIRS POUR PUBLICITE FONCIERE

Pour l'application de l'article 37-2 du décret du 4 janvier 1955 et pour permettre, en cas de levée d'option, la publication de la demande en justice tendant à obtenir la réitération en la forme authentique de la présente promesse, ou l'établissement d'un procès-verbal notarié constatant le défaut ou le refus du PROMETTANT de procéder à ladite réitération, ou encore l'établissement d'une déclaration par acte notarié, de la volonté du bénéficiaire de l'acte d'exiger ladite réitération, tous pouvoirs sont conférés à tout porteur d'un original des présentes pour en effectuer le dépôt au rang des minutes de tel notaire qu'il avisera, en vue de requérir sa publication au service de publicité foncière compétent. Ce mandat d'intérêt commun est stipulé irrévocable.

PROPRIETE – PAIEMENT – JOUISSANCE

Le BENEFICIAIRE sera propriétaire des biens vendus à compter de la signature de l'acte authentique. De convention expresse le PROMETTANT autorise le BENEFICIAIRE à prendre possession des emprises à compter du 01/12/2021.

Les parties feront leurs meilleurs efforts afin que l'acte soit signé dans les 3 mois qui suivront la levée d'option. Le BENEFICIAIRE versera la somme totale de la vente à l'étude notariale en charge de la rédaction de l'acte authentique.

INDEMNITE D'IMMOBILISATION

Il est convenu entre les parties qu'il ne sera pas versé d'indemnité d'immobilisation.

AFFIRMATION de SINCERITE

Les parties soussignées affirment, sous les peines édictées par l'article 1837 du Code Général des Impôts, que le présent engagement exprime l'intégralité du prix convenu.

SIGNATURE DES PARTIES

Fait en trois exemplaires à TOULOUSE le 2 décembre 2020
Le PROMETTANT, Pour [signature]
de l'établissement de Toulouse

ACCEPTATION PAR LE BENEFICIAIRE
Pour le BENEFICIAIRE, le

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20210212-20210210-1-66D-DE
Date de réception préfecture : 12/02/2021

[REDACTED]

L'AN DEUX MIL VINGT,
LE VINGT-SEPT NOVEMBRE,

Le Conseil Général [REDACTED]

Existence Légale en vertu des Décrets en date des 9 janvier 1856 et 21 avril 1869.

La séance étant ouverte, la Présidente rappelle que, dans le cadre du projet d'aménagement d'une troisième ligne de métro, opération déclarée d'utilité publique par arrêté préfectoral en date du 7 février 2020, le Maître d'Ouvrage « TISSÉO COLLECTIVITES », syndicat mixte des transports en commun de l'agglomération toulousaine, dont le siège est situé à TOULOUSE (31000), 7 Esplanade Compans Caffarelli, doit acquérir les biens immobiliers situés dans les emprises dudit projet, lequel comporte l'implantation d'une station sur l'Avenue Jean Rieux.

Pour ce faire, elle a été contactée par ledit Syndicat, représenté par son Président, Monsieur Jean Michel LATTES, qui, dans le cadre de négociations amiables, sollicite la cession d'une parcelle du terrain d'implantation d'[REDACTED] propriété à TOULOUSE (Haute-Garonne). [REDACTED] A cette fin, il est proposé au Conseil Général de la Congrégation de signer une Promesse unilatérale de vente, établie sous condition suspensive de l'autorisation administrative.

La cession envisagée porte sur une parcelle de terrain sise à l'angle de l'Avenue Jean Rieux et de la rue Pradal, d'une superficie d'environ 13a 83ca à détacher d'une parcelle de plus grande contenance, cadastrée sous les références 810, Section AC, n° 379, qui fera prochainement l'objet d'une division et donnera lieu à l'établissement d'un document modificatif du parcellaire cadastral par un géomètre expert, aux frais du Syndicat bénéficiaire.

La parcelle dont sera distraite celle faisant l'objet de la présente cession est entrée dans le patrimoine [REDACTED]

L'acquisition est proposée moyennant le prix global de NEUF CENT SEPT MILLE QUARANTE EUROS, QUARANTE CENTS (907.040,40 €), toutes indemnités comprises, soit les indemnités accessoires valant emploi, celles couvrant les frais du paysagiste pour l'établissement de plans d'aménagement, les Travaux de reconstitution des fonctionnalités (avec indemnisation de la maîtrise d'œuvre nécessaire au suivi des travaux), lesquels devront être réalisés préalablement à l'ouverture du chantier d'aménagement de la station de métro afin que la sécurité et la sérénité des Résidents de l'EHPAD ne soient pas perturbées.

Ceci énoncé, la présidente invite le Conseil à se prononcer.

Après échanges, jugeant de la nécessité de la cession, ainsi que des engagements pris quant à la réalisation des travaux et de la concordance entre l'indemnisation proposée et l'avis de valeur qu'en a donné le Service du Domaine, les membres du Conseil Général décident :

- d'accepter la proposition d'acquisition par le Syndicat « TISSÉO COLLECTIVITES », dans les conditions et au prix convenus ;
- de solliciter de la Préfecture d'Ille-et-Vilaine l'autorisation d'aliéner ledit bien immobilier, tel que décrit ci-dessus.

Accusé de réception en préfecture 031-253100986-20210212-20210210-1-66D-DE Date de réception préfecture : 12/02/2021 ..

✕

A cette fin, ils mandatent pour représenter la Congrégation dans les démarches à réaliser :

[REDACTED], Economie Générale,

et

[REDACTED] [REDACTED] des Petites Sœurs

et leur donnent tous pouvoirs, avec faculté d'agir ensemble ou séparément, à l'effet de :

- solliciter l'autorisation administrative de cession, préalablement requise ;
- établir la désignation complète et l'origine de propriété du bien immobilier ci-dessus désigné ;
- promettre de vendre et vendre et, à cette fin, signer, pour le compte de la Congrégation et sous réserve de l'autorisation administrative, une promesse unilatérale de vente, puis l'acte authentique de vente, l'immeuble concerné, au profit du Syndicat mixte des transports en commun de l'agglomération toulousaine « TISSÉO COLLECTIVITES », selon les conditions énoncées ;
- signer la division parcellaire à intervenir ;
- faire toutes les affirmations prescrites par la loi ;
- élire domicile et, si nécessaire, substituer dans ses pouvoirs ;
- aux effets ci-dessus, passer et signer tous actes et pièces ;
- et, généralement, faire tout ce qui sera nécessaire, même non prévu aux présentes, pour parvenir à la cession du bien immobilier ci-dessus désigné.

Suivent les signatures.

Pour copie certifiée conforme,
Le 27 novembre 2020.

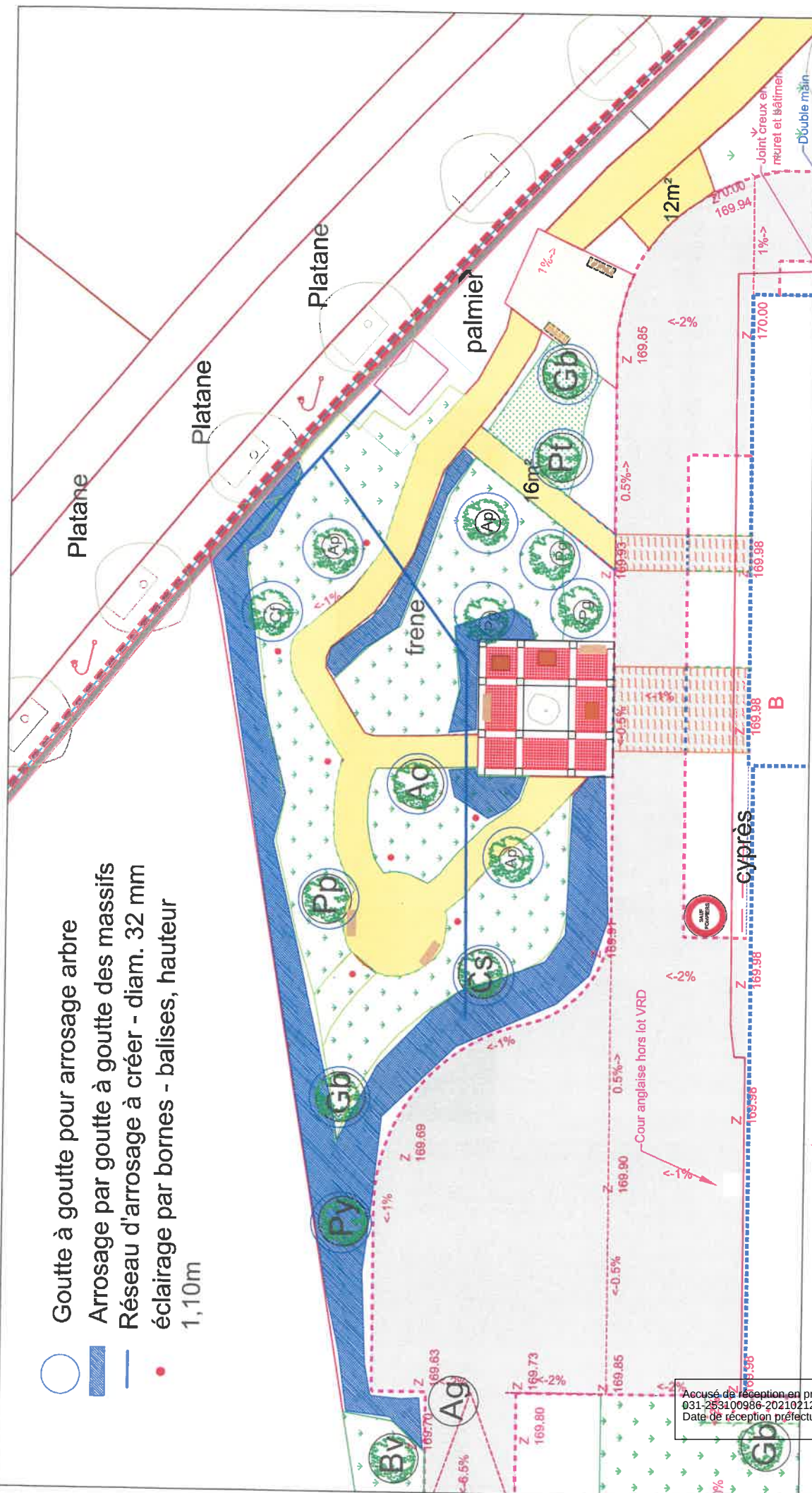


Jean Rahes

en religion :

*St. Béni de la Visitation
C. de L.*

- Goutte à goutte pour arrosage arbre
- Arrosage par goutte à goutte des massifs
- Réseau d'arrosage à créer - diam. 32 mm
- éclairage par bornes - balises, hauteur 1,10m



MAITRE D'OUVRAGE



PLAN D'ARROSAGE ET D'ECLAIRAGE DU JARDIN RECOMPOSÉ

REF. PLAN
Plan 03

AUTEURS
Fabien CHARLOT

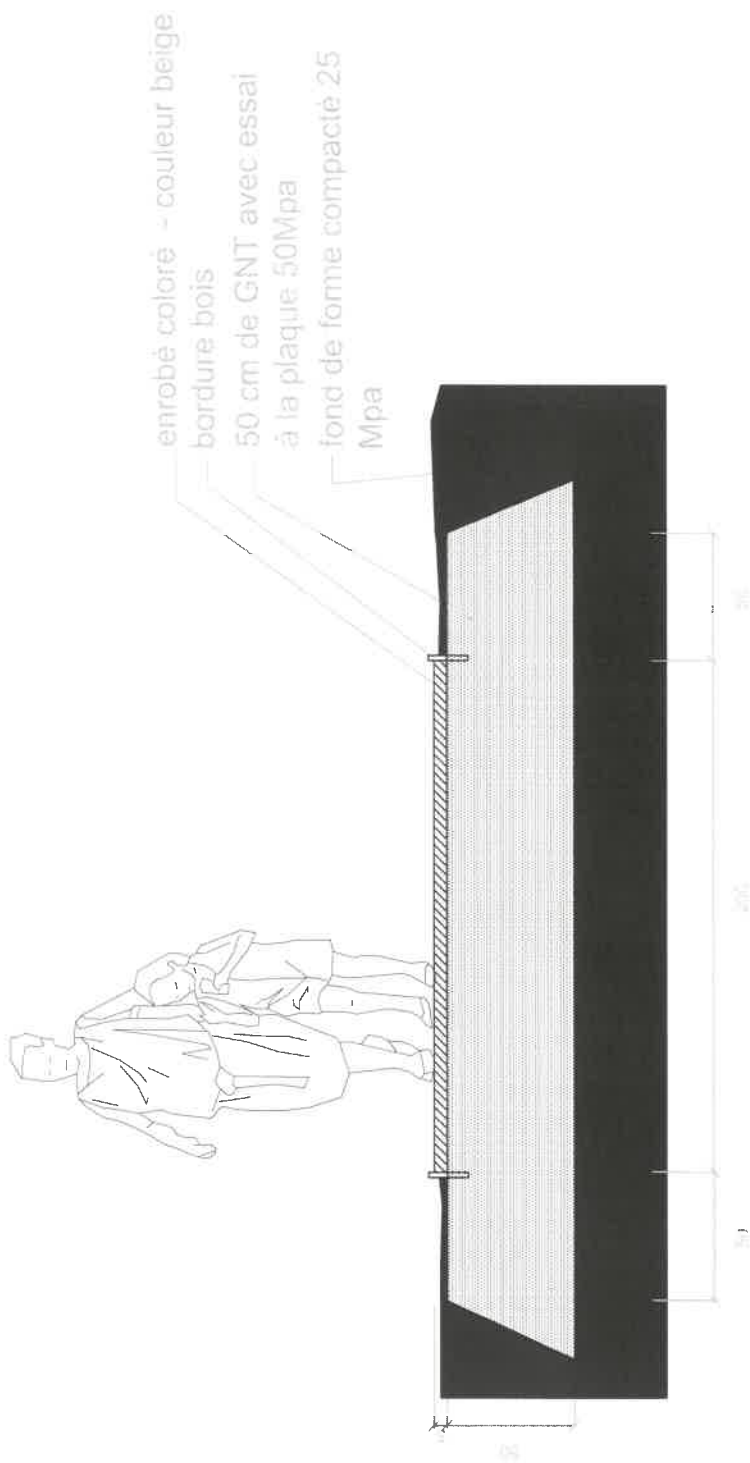
PHASE
ESQ

DATE
20-02-2020

FORMAT
A3

ECHELLE
1/200ème

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20210212-20210210-1-66D-DE
Date de réception préfecture : 12/02/2021



MAITRE D'OUVRAGE



DETAIL SUR CHEMIN

REF. PLAN
Plan 03

AUTEURS
Fabien CHARLOT

PHASE
ESq

DATE
20-02-2020

FORMAT
A3

ECHELLE
1/20ème

Fabien Charlott
Paysagiste DFLG

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20210212-20210210-1-66D-DE
Date de réception préfecture : 12/02/2021

x



OFFRE IDVERDE DU 24/07/2020 - REPRISE suite à travaux Métro - TISSEO

Maître d'ouvrage

DCE - Juillet 2020

Descriptif des travaux

1	travaux préparatoires	unité	quantité	prix/u	prix total	Observations IDVERDE
	Nettoyages divers					
	Sous total Travaux préparatoires				228,76 € 228,76 €	
		forfait	1,00	HT		
2	Sols, soutènements et terrassements					
	Surface en enrobé coloré pour cheminement, y compris surlargeur de 50cm en					
	grave, épaisseur 50cm	m²	60,50	149,05 €	9 017,53 €	
	Bordures bois le long des allées en enrobé	ml	57,00	24,19 €	1 378,83 €	
	Mur en maçonnerie, hauteur, enduit, avec couverture en tuiles dito mur existant, y					
	compris couvertines en tuiles et briques apparentes aux chaînages	ml	56,00	455,46 €	25 505,76 €	Réalisation mur en maçonnerie conforme au mur existant y compris chaînage en briques parements
	Ouverture des fosses de plantations					
	Ouverture des fosses de plantation pour arbres de moyen développement - 2m³, y					
	compris décompactage du fond	m³	12,00	26,53 €	318,36 €	
	Décompactage des fosses de plantation des massifs arbustifs, y compris réalisation					
	du fond de fosse	m²	38,10	9,29 €	353,95 €	Prix en m3, 127m2 sur 30cm
	Sous total Sols et soutènements et terrassements			HT	36 574,42 €	
3	Fourniture des végétaux					
	Conditions générales :					
	Elles correspondent aux exigences techniques et qualitatives générales décrites dans le fascicule ditrusse par la Fédération nationale des producteurs et pépiniéristes, sous le vocable 'Association Européenne des pépiniéristes (exigences minimales de qualité pour la pépinière ornementale et fruitière en Europe). Toutes les surfaces des espaces verts seront livrées propres de tous matériaux non conformes aux travaux de plantation.					
	Arbres en pleine terre					
	Arbre aux 40 écus - Gingko biloba Cont 50L - 200/250	u	6,00			
	Betula verrucosa cépée - Cont 40L - 225/250	u	1,00	307,23 €	307,23 €	
	Cercis siliquastrum - C30L - 175/200	u	1,00	111,72 €	111,72 €	
	Erable canelle - Acer griseum - C40L - 150/175	u	1,00	167,58 €	167,58 €	
	Lagerstroemia indica - Ila d'Inde - C50L - 125/150, cépée	u	1,00	206,15 €	206,15 €	
	Magnolia x stielata - Cont 100/125	u	1,00	68,43 €	68,43 €	
		u	1,00	76,81 €	76,81 €	

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20210212-20210210-1-66D-DE
Date de réception préfecture : 12/02/2021

Fabien CHARLOT-paysagiste DPLG

Massifs arbustifs 1,50m moyen
Abella floribunda C3L - 2u/m² - 10%
Aubépine - *Crataegus x macrocarpa* C5L - 1u/m² - 20%
Charnes - *Carpinus betulus* C4L - 80/100 - 1u/m² - 30%
Hibiscus syriacus à fleur blanche 'Red Heart' - C3L - 10% - 1u/m²
Hibiscus syriacus 'Oiseau bleu' - mauve- C3L - 10% - 1u/m²
Lavatera 'Chamallow' C3L - 10% - 3u/m²
Miscanthus sinensis G9 - 4u/m² - 10%
Pittosporum tenuifolium 'variegatum' C3L 40/60 - 1u/m² - 20%
Spiraea x vanhouttei - C3L - 40/60 - 2u/m² - 10%
Symphoricarpos x chenautilii "Hancock" C3L - 40/60 - 2u/m² - 10%

m²	97,00	109,00 €
u	20,00	5,45 €
u	10,00	6,98 €
u	10,00	6,98 €
u	10,00	8,66 €
u	10,00	8,66 €
u	10,00	6,91 €
u	40,00	1,68 €
u	10,00	9,08 €
u	20,00	4,61 €
u	20,00	3,77 €

Massifs couvre sols et vivaces
Gaura - *Gaura linderheimii* G9 - 4u/m² - 10%
Juniperus conferta C3L - 10%
Lamium panaché G9 - 6u/m² - 10%
Perovskia angustifolia - C3L - 4u/m² - 10%
Pinus mugo *Mughus* C5L 30/40 - 10%
Pittosporum tobira "Nanum" C5L 30/40 - 4u/m² - 10%
Rosmarinus officinalis Repens ou Prostratus C3L - 4u/m² - 10%
Salvia uliginosa C2L - 4u/m² - 10%
Santolina chamaecyparissus - C3L - 4u/m² - 10%
Santolina viridis - C3L - 4u/m² - 10%

m²	30,00	15,12 €
u	12,00	1,26 €
u	6,00	10,89 €
u	12,00	1,61 €
u	12,00	4,61 €
u	3,00	9,64 €
u	6,00	7,68 €
u	12,00	4,92 €
u	12,00	5,59 €
u	12,00	4,89 €
u	12,00	4,89 €

Plantes grimpanes sur clôtures
Clematis armandii C5L
Glycine - *Wisteria sinensis* - C5L 150/200
Lonicera Henryi - C5L 150/200
Rosa 'Fairbanks' - C5L 80/100
Rosa 'Danse de Feu' - C5L 80/100
Rosa 'Iceberg' - C5L 80/100
Rosa 'Graham Thomas' - C5L - 80/100
Sous total Fourniture des végétaux

u	14,00	30,72 €
u	2,00	15,36 €
u	2,00	34,91 €
u	2,00	20,95 €
u	2,00	30,72 €
u	2,00	30,72 €
u	2,00	29,26 €
u	2,00	29,26 €
HT		2 610,36 €

4 Plantation des végétaux

Désignation des sujets

Conditions générales :

Elles correspondent aux exigences techniques et quantitatives générales décrites dans le fascicule utilisé par la Fédération Nationale des producteurs et pépiniéristes, sous le vocable 'Association Européenne des pépiniéristes (exigences minimales de qualité pour la pépinière ornementale et fruitière en Europe). Toutes les surfaces des espaces verts seront livrées propres de tous matériaux non conformes aux travaux de plantation.

Ce prix comprend : la prise en charge des végétaux qui seront stockés sur le site, la taille et habillage nécessaires, la plantation proprement dite façon de cuvette, la disposition d'un tube polypropylène pour le drainage et l'arrosage, le règlement définitif de la surface plantée, l'arrosage copieux dès la plantation et l'entretien jusqu'à la réception, les engrais et amendements nécessaires. Tout ce dans les règles de l'art.

Plantation des arbres de moyen développement 8-10-12

Plantation des arbustes en containers

Plantation des godets

Plantations des grimpanes . y compris accroches par câbles glava

Sous total Plantation des végétaux

u	6,00	33,91 €	203,46 €
u	195,00	4,77 €	930,15 €
u	64,00	1,91 €	122,24 €
u	14,00	60,85 €	851,90 €
HT			2 107,75 €

5 Fourniture et mise en œuvre de la terre végétale et de substrats pour les plantations

Désignation des sujets

unilé	quantité	prix unit	prix total
m3	6,00	62,12 €	372,72 €
m3	6,35	76,34 €	484,76 €
m3	6,56	76,34 €	500,79 €
	HT		1 358,27 €

Remplissage des fosses de plantation des fosses d'arbres par de la terre végétale (le calcul du foisonnement est à la charge de l'entreprise) 1m3 en moyenne
Remplissage des fosses de plantation des massifs arbutifs par de la terre végétale (le calcul du foisonnement est à la charge de l'entreprise) - 5cm de profondeur moyenne

Amendement pour surfaces engazonnées sur 2cm

Sous total terre végétale

6 Tuteurage

Désignation des sujets

unilé	quantité	prix unit	prix total
unilé	6,00	34,75 €	208,50 €
	HT		208,50 €

Tuteur bipode et hauban double, en pin traité, écorcé, diamètre 6/8 y compris colliers de protection en mousse

Sous total Tuteurage

7 Engazonnement

Désignation des sujets

unilé	quantité	prix unit	prix total
m²	328,00	3,45 €	1 131,60 €
	HT		1 131,60 €

Semis d'une prairie rustique à raison de 25 à 30gr/m². Griffage, roulage et enfouissement. Deux totes et garantie de bonne levée y compris désherbage chimique préalable et regarnissage après levée. Mélange prairie rustique composé comme suivant : Fétuque rouge, Fétuque ovine, Ray-grass anglais, Agrostides.

Sous total Engazonnement

8 Paillage

Désignation des sujets

unilé	quantité	prix unit	prix total
m²	127,00	6,25 €	793,75 €
	HT		793,75 €

Fourniture et pose de paillage au niveau des massifs arbutifs en BRP ou copeaux de bois

Sous total Paillage

9 Arrosage

Désignation des sujets

unilé	quantité	prix unit	prix total
Ensemble	1,00	2 941,32 €	2 941,32 €

9a Travaux de terrassement
réalisation des tranchées, rebouchage et compactage des tranchées, passage sous voirie ou cheminement pour réseau de clapets vannes.

Le passage sous voirie ou cheminement dans fourreaux prévus au lot VRD. Tranchée commune avec réseau primaire d'arrosage

Fourniture et pose de tube polyéthylène HD 10 bars diam. 50, y compris fourreau, réalisation des tranchées, rebouchage et compactage des tranchées. Tranchée commune avec réseau clapets vannes

Fourniture et pose de tube polyéthylène HD 10 bars diam. 32, y compris fourreau, réalisation des tranchées, rebouchage et compactage des tranchées. Le passage sous voirie ou cheminement dans fourreaux prévus au lot VRD

Fourniture et pose de grillage avertisseur

Sous Total Travaux de terrassement pour arrosage

9b Arroseurs et accessoires

Fourniture et pose de réseaux de goutte à goutte pour arbres engazonnés (2 tours par arbres soit 3ml), y compris accessoires de raccordement au réseau

Réalisation d'un réseau d'arrosage pour clapet vanne comprenant: Ouverture des tranchées/ fourniture et pose d'un tube PEHD diam32/ rebouchage et compactage/ Fourniture et pose d'une bouche d'arrosage incongelable et raccord au réseau,

Réalisation d'un réseau d'arrosage goutte à goutte pour les arbres de l'opération, comprenant: Ouverture des tranchées/ fourniture et pose d'un tube PEHD diam 32 / rebouchage et compactage/ fourniture et pose d'un regard d'arrosage de type Jumbo/ fourniture et pose d'une electrovanne de type Rain Bird 100PGA 9V y compris filtre à particules, vanne 1/4 et reducteur de pression PRS Dial/ Fourniture et pose de tube goutteurs de type xfd espacement 30cm de chez Rain Bird à raison

fourniture et pose de réseaux de goutte à goutte pour arbres **en zones engazonnées** (2 tours par arbres soit 3ml), y compris accessoires de raccordement au réseau
Fourniture et pose de conduite à goutteurs intégrés de type Techniline 2,3 l/h, Ø16, espacement 0,6m, y compris crampons de sol (1 pour 5ml)
Fourniture et pose de capets variés incrogeables pour arrosage manuel, y compris raccordement et tout matériel pour raccordement
Sous total Arroseurs et accessoires

9c Programmation et accessoires

Fourniture et pose d'électrovanne de type Rain Bird 100 PGA pour réseau goutte à goutte, y compris filtre à tamis et vanne manuelle d'isolement 1"
Fourniture et pose de filtre à particules en amont des électrovannes
Fourniture et pose de réducteurs de pression type PRS Dial
Fourniture et pose de vidanges sur les réseaux secondaires
Fourniture et pose de regard d'arrosage de type Jumbo posé sur support rigide inaltérable, y compris bidim et grapiers de propreté
Frais de récupération des réseaux, des ouvrages et des plantations sur tout informatique fourni, éléments relevés : ouvrages (circulations, emprise des arbres et des massifs, des haies, regards, nature et diam. des canalisations), à fournir en fichier informatique

Sous total Programmation et accessoires

Récapitulatif arrosage par sous-lots :

A9a - Travaux terrassements
A9b - Arroseurs et accessoires
A9c - Programmation et accessoires
Sous total arrosage

Réalisation d'un réseau d'arrosage goutte à goutte pour les massifs et arbustes de l'opération, comprenant: Ouverture des tranchées/ fourniture et pose d'un tube PEHD diam 32 / rebouchage et compactage/ fourniture et pose d'un regard d'arrosage de type Jumbo/ fourniture et pose d'une électrovanne de type Rain Bird 100PGA 9V y compris filtre à particules, vanne 1/4 et reducteur de pression PRS Dial/ Fourniture et pose de tube goutteurs de type xfd espacement 30cm de chez Rain Bird à raison d'une ligne tous les 30cm

10 Garantie de reprise sur une durée de 12 mois (calcul sur le montant total de la fourniture et la plantation des végétaux)				
Designation des sujets	unité	quantité	prix unit	prix total
L'entreprise proposera son propre montant de garantie de reprise exprimé en pourcentage du marché de fourniture et plantation des végétaux	%	5,00	4 718,11	235,91 €
Sous total Garantie de reprise			HT	235,91 €
11 Mobilier				
Fourniture et pose de bancs dits bancs existants	u	2,00	952,95 €	1 905,90 €
Fourniture et pose de sièges individuels dits sièges existants	u	2,00	647,71 €	1 295,42 €
Sous total Mobilier			HT	3 201,32 €
12 Eclairage				
Designation des sujets	unité	quantité	prix unit	prix total
Réseau pour éclairage compris tranchée	ml	43,00	22,30 €	958,90 €
Fourniture et pose de bornes éclairante dits éclairage existant	unité	7,00	965,58 €	6 759,06 €
Sous total Tuteurage			HT	7 717,96 €

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20210212-20210210-1-66D-DE
Date de réception préfecture : 12/02/2021

Fabien CHARLOT-paysagiste DPLG

Récapitulatif - Aménagements paysagers

1	Travaux préparatoires	228,76 €
2	Sols et soutènements	36 574,42 €
3	Fourniture des végétaux	2 610,36 €
4	Plantation des végétaux	2 107,75 €
5	Fourniture et mise en œuvre de la terre végétale et de substrats pour les plantations	1 358,27 €
6	Tuteurage	208,50 €
7	Engazonnement	1 131,60 €
8	Paillage	793,75 €
9	Arrosage	2 941,32 €
10	Garantie de reprise sur une durée de 12 mois	235,91 €
11	Mobilier	3 201,32 €
12	Eclairage	7 717,96 €
TOTAL HT		59 109,92 €
TVA 20%		11 821,98 €
TOTAL TTC		70 931,90 €

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20210212-20210210-1-66D-DE
Date de réception préfecture : 12/02/2021

Fabien CHARLOT-paysagiste DPLG



Fabien CHARLOT, paysagiste D.P.L.G.
75, Rue Paul Camelle - 33 100 BORDEAUX
Tél.: 05 56 32 22 79
fabien_charlot@hotmail.com

Bordeaux le 12/02/2020,

Objet : Vente de terrain (environ 1 300 m²) à Toulouse Métropole -Tisséo
Etablissement d'un plan paysager de recomposition du jardin réalisé dans le cadre du projet

Suite à notre échange concernant l'affaire citée en objet, veuillez trouver ci-dessous ma proposition de mission concernant le projet paysager.

Etablissement du plan niveau APS incluant les cheminements, les clôtures, les plantations d'arbres et de massifs arbustifs, les mobiliers

Proposition de coût HT :

800 euros HT

TOTAL MISSION		800,00 € H.T.
	TVA	160,00 € H.T.
	TTC	960,00 € TTC

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer mes meilleures salutations.

Fabien CHARLOT, paysagiste DPLG

Fabien Charlot, paysagiste DPLG
Entreprise individuelle
[Signature]

Bon pour accord
[Signature]

Fabien Charlot Paysagiste D.P.L.G.
71-75, rue Paul Camelle - 33 100 Bordeaux
Tél. : 05 56 32 22 79
fabien_charlot@hotmail.com

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20210212-20210210-1-66D-DE
Date de réception préfecture : 12/02/2021



Fabien CHARLOT, paysagiste D.P.L.G.
75, Rue Paul Camelle - 33 100 BORDEAUX
Tél.: 05 56 32 22 79
fabien_charlot@hotmail.com

Bordeaux le 29/05/2020,

Objet : Vente de terrain (environ 1 300 m²) à Toulouse Métropole -Tisséo
Maîtrise d'œuvre- recomposition du jardin réalisé dans le cadre du projet Ma Maison

Suite à notre échange concernant l'affaire citée en objet, veuillez trouver ci-dessous ma proposition de mission concernant le projet paysager.

Esquisse du projet en plan et élévation mur
Proposition de coût HT :

500 euros HT

Dépôt d'une déclaration préalable y compris pièces graphiques/descriptif/CERFA
Proposition de coût HT :

900 euros HT

Rédaction des CCTP/DPGF et production des pièces graphiques pour 2 à 3 lots
Proposition de coût HT :

500 euros HT

Analyse des offres
Proposition de coût HT :

250 euros HT

Réunion de chantier – 3 réunions (550€/réunion)
Proposition de coût HT :

1 650 euros HT

Réception y compris rédaction pièces administratives
Proposition de coût HT :

400 euros HT

Montant total des missions :

Esquisse	500,00 € HT
Dépôt DP	900,00 € HT
CCTP/DPGF	500,00 € HT
ACT	250,00 € HT
Réunion chantier	1 650,00 € HT
AOR	400,00 € HT
TOTAL HT	4 200,00
TVA	840,00
TOTAL TTC	5 040,00

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer mes meilleures salutations.
Fabien CHARLOT, paysagiste DPLG

Fabien Charlot Paysagiste DPLG

Bon pour accord
le 12/06/20

Fabien Charlot Paysagiste D.P.L.G.
71-75, rue Paul Camelle - 33 100 Bordeaux
Tél. : 05 56 32 22 79
fabien_charlot@hotmail.com

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20210212-20210210-1-66D-DE
Date de réception préfecture : 12/02/2021

1

ESTIMATION - REPRISE suite à travaux Métro - TISSEO

Maître d'ouvrage

DCE - Juillet 2020

Descriptif des travaux	unité	quantité	prix/u	prix total
1 Travaux préparatoires				
Nettoyages divers	forfait	1,00	1 450,00 €	1 450,00 €
Sous total Travaux préparatoires			HT	1 450,00 €
2 Sols, soutènements et terrassements				
Surface en enrobé coloré pour cheminement, y compris sur largeur de 50cm en grave, épaisseur 50cm	m²	60,50	266,00 €	16 093,00 €
Bordures bois le long des allées en enrobé	ml	57,00	10,00 €	570,00 €
Mur en maçonnerie, hauteur , enduit, avec couverture en tuiles dito mur existant, y compris couvertines en tuiles et briques apparentes aux chénages	ml	56,00	780,00 €	43 680,00 €
Ouverture des fosses de plantations				
Ouverture des fosses de plantation pour arbres de moyen développement - 2m³, y compris décompactage du fond	m³	12,00	9,30 €	111,60 €
Décompactage des fosses de plantation des massifs arbustifs, y compris réalisation du fond de fosse	m²	38,10	1,50 €	57,15 €
Sous total Sols et soutènements et terrassements			HT	60 511,75 €
3 Fourniture des végétaux				
Conditions générales :				
Elles correspondent aux exigences techniques et qualitatives générales décrites dans le fascicule diffusé par la Fédération nationale des producteurs et pépiniéristes, sous le vocable 'Association Européenne des pépiniéristes (exigences minimales de qualité pour la pépinière ornementale et fruitière en Europe). Toutes les surfaces des espaces verts seront livrés propres de tous matériaux non conformes aux travaux de plantation.				
Arbres en pleine terre				
Arbre aux 40 écus - <i>Ginkgo biloba</i> Cont 50L - 200/250	u	1,00	45,00 €	45,00 €
<i>Betula verrucosa</i> cépée - Cont 40L - 225/250	u	1,00	32,50 €	32,50 €
<i>Cercis siliquastrum</i> - C30L - 175/200	u	1,00	53,00 €	53,00 €
<i>Erable canelle</i> - <i>Acer griseum</i> - C40L - 150/175	u	1,00	92,00 €	92,00 €
<i>Lagerstroemia indica</i> - <i>Ilia d'Inde</i> - C50L - 125/150, cépée	u	1,00	26,50 €	26,50 €
<i>Magnolia x stellata</i> - Cont 100/125	u	1,00	20,30 €	20,30 €

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20210212-20210210-1-66D-DE
Date de réception préfecture : 12/02/2021

Massifs arbustifs 1,50m moyen	m²	97,00		
Abelia floribunda C3L - 2u/m² - 10%	u	20,00	4,50 €	90,00 €
Aubépine - Crataegus x macrocarpa C5L - 1u/m² - 20%	u	10,00	4,50 €	45,00 €
Charmes - Carpinus betulus C4L - 80/100 - 1u/m² - 30%	u	10,00	3,80 €	38,00 €
Hibiscus syriacus à fleur blanche 'Red Heart' - C3L - 10% - 1u/m²	u	10,00	6,00 €	60,00 €
Hibiscus syriacus 'Oiseau bleu' - mauve- C3L - 10% - 1u/m²	u	10,00	6,00 €	60,00 €
Lavatera 'Chamallow' C3L - 10% - 3u/m²	u	10,00	4,80 €	48,00 €
Miscanthus sinensis G9 - 4u/m² - 10%	u	40,00	1,50 €	60,00 €
Pittosporum tenuifolium 'variegatum' C3L 40/60 - 1u/m² - 20%	u	10,00	4,50 €	45,00 €
Spiraea x vanhouttei - C3L - 40/60 - 2u/m² - 10%	u	20,00	3,50 €	70,00 €
Symphoricarpos x chenaultii 'Hancock' C3L - 40/60 - 2u/m² - 10%	u	20,00	3,50 €	70,00 €
Massifs couvre sols et vivaces	m²	30,00		
Gaura - Gaura lindheimeri G9 - 4u/m² - 10%	u	12,00	1,50 €	18,00 €
Juniperus conferta C3L - 10%	u	6,00	6,50 €	39,00 €
Lamium panaché G9 - 6u/m² - 10%	u	12,00	1,50 €	18,00 €
Perovskia angustifolia - C3L - 4u/m² - 10%	u	12,00	3,50 €	42,00 €
Pinus mugho Mughus C5L 30/40 - 10%	u	3,00	9,50 €	28,50 €
Pittosporum tobira 'Nanum' C5L 30/40 - 4u/m² - 10%	u	6,00	11,50 €	69,00 €
Rosmarinus officinalis Repens ou Prostratus C3L - 4u/m² - 10%	u	12,00	3,50 €	42,00 €
Salvia uliginosa C2L - 4u/m² - 10%	u	12,00	3,50 €	42,00 €
Santolina chamaecyparissus - C3L - 4u/m² - 10%	u	12,00	3,50 €	42,00 €
Santolina viridis - C3L - 4u/m² - 10%	u	12,00	3,50 €	42,00 €
Plantes grimpantes sur clôtures	u	14,00		
Clematis armandii C5L	u	2,00	9,80 €	19,60 €
Glycine - Wisteria sinensis - C5L 150/200	u	2,00	16,00 €	32,00 €
Lonicera Henryi - C5L 150/200	u	2,00	11,50 €	23,00 €
Rosa 'Fairbanks' - C5L 80/100	u	2,00	13,00 €	26,00 €
Rosa 'Danse de Feu' - C5L 80/100	u	2,00	13,00 €	26,00 €
Rosa 'Iceberg' - C5L 80/100	u	2,00	13,00 €	26,00 €
Rosa 'Graham Thomas' - C5L - 80/100	u	2,00	13,00 €	26,00 €
Sous total Fourniture des végétaux			HT	1 416,40 €

4 Plantation des végétaux

Désignation des sujets	unité	quantité	prix unit	prix total
Conditions générales : Elles correspondent aux exigences techniques et qualitatives générales décrites dans le fascicule diffusé par la Fédération nationale des producteurs et pépiniéristes, sous le vocable 'Association Européenne des pépiniéristes' (exigences minimales de qualité pour la pépinière ornementale et fruitière en Europe). Toutes les surfaces des espaces verts seront livrés propres de tous matériaux non conformes aux travaux de plantation. Ce prix comprend : la prise en charge des végétaux qui seront stockés sur le site, la taille et habillage nécessaires, la plantation proprement dite façon de cuvette, la disposition d'un tube polypropylène pour le drainage et l'arrosage, le règlement définitif de la surface plantée, l'arrosage copieux dès la plantation et l'entretien jusqu'à la réception, les engrais et amendements nécessaires. Tout ce dans les règles de l'art.				
Plantation des arbres de moyen développement 8-10-12	u	6,00	26,00 €	156,00 €
Plantation des arbustes en conteneurs	u	195,00	2,60 €	507,00 €
Plantation des godets	u	64,00	1,10 €	70,40 €
Plantations des grimpantes , y compris accroches par câbles glava	u	14,00	44,00 €	616,00 €
Sous total Plantation des végétaux			HT	1 349,40 €

5 Fourniture et mise en œuvre de la terre végétale et de substrats pour les plantations

Désignation des sujets	unité	quantité	prix unit	prix total
Remplissage des fosses de plantation des fosses d'arbres par de la terre végétale (le calcul du foisonnement est à la charge de l'entreprise) 1m3 en moyenne	m3	6,00	33,00 €	198,00 €
Remplissage des fosses de plantation des massifs arbustifs par de la terre végétale (le calcul du foisonnement est à la charge de l'entreprise) - 5cm de profondeur moyenne	m3	6,35	26,00 €	165,10 €
Amendement pour surfaces engazonnées sur 2cm	m3	6,58	46,50 €	305,04 €
Sous total terre végétale			HT	668,14 €

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20210212-20210210-1-66D-DE
Date de réception préfecture : 12/02/2021

6 Tuteurage				
Désignation des sujets				
Tuteur bipode et hauban double, en pin traité, écorcé, diamètre 6/8 y compris colliers de protection en mousse	unité	quantité	prix unit	prix total
Sous total Tuteurage	unité	6,00	26,00 €	156,00 €
			HT	156,00 €
7 Engazonnement				
Désignation des sujets				
Semis d'une prairie rustique à raison de 25 à 30gr/m². Griffage, roulage et enfouissement. Deux tontes et garantie de bonne levée y compris désherbage chimique préalable et regarnissage après levée. Mélange prairie rustique composé comme suivant : Fétuque rouge, Fétuque ovine, Ray-grass	unité	quantité	prix unit	prix total
Sous total Engazonnement	m²	328,00	1,50 €	492,00 €
			HT	492,00 €
8 Paillage				
Désignation des sujets				
Fourniture et pose de paillage au niveau des massifs arbustifs en BRF ou copeaux de bois	m²	127,00	3,50 €	444,50 €
Sous total Paillage			HT	444,50 €
9 Arrosage				
Désignation des sujets				
9a Travaux de terrassement				
Fourniture et pose de tube polyéthylène HD 10 bars diam. 50, y compris fourreau, réalisation des tranchées, rebouchage et compactage des tranchées, passage sous voirie ou cheminement pour réseau de clapets vannes . Le passage sous voiries ou cheminements dans	ml	50,00	7,50 €	375,00 €
Fourniture et pose de tube polyéthylène HD 10 bars diam. 50, y compris fourreau, réalisation des tranchées, rebouchage et compactage des tranchées. Tranchée commune avec réseau clapets vannes	ml	100,00	7,50 €	750,00 €
Fourniture et pose de tube polyéthylène HD 10 bars diam. 32, y compris fourreau, réalisation des tranchées, rebouchage et compactage des tranchées. Le passage sous voiries ou cheminements dans fourreaux prévus au lot VRD	ml	20,00	4,80 €	96,00 €
Fourniture et pose de grillage avertisseur	ml	70,00	0,70 €	49,00 €
Sous Total Travaux de terrassement pour arrosage			HT	1 270,00 €
9b Arroseurs et accessoires				
Fourniture et pose de réseaux de goutte à goutte pour arbres en zones non engazonnées (2 tours par arbres soit 3ml), y compris accessoires de raccordement au réseau	ml	18,00	2,95 €	53,10 €
Fourniture et pose de réseaux de goutte à goutte pour arbres en zones engazonnées (2 tours par arbres soit 3ml), y compris accessoires de raccordement au réseau	ml	18,00	2,95 €	53,10 €
Fourniture et pose de conduite à goutteurs intégrés de type Techniline 2,3 l/h, Ø16, espacement 0,6m, y compris crampons de sol (1 pour 5ml)	ml	92,40	1,50 €	138,60 €
Fourniture et pose de clapets vannes incongelables pour arrosage manuel, y compris raccordement et tout matériel pour raccordement	u	1,00	75,00 €	75,00 €
Sous total Arroseurs et accessoires				319,80 €
9c Programmation et accessoires				
Fourniture et pose d'électrovanne de type Rain Bird 100 PGA pour réseau goutte à goutte, y compris filtre à tamis et vanne manuelle d'isolement 1"	u	1,00	122,00 €	122,00 €
Fourniture et pose de filtre à particules en amont des électrovannes	u	1,00	54,00 €	54,00 €
Fourniture et pose de réducteurs de pression type PRS Dial	u	1,00	102,00 €	102,00 €
Fourniture et pose de vidanges sur les réseaux secondaires	u	1,00	24,00 €	24,00 €
Fourniture et pose de regard d'arrosage de type Jumbo posé sur support rigide inaltérable, y compris bidim et graviers de propreté	u	1,00	89,00 €	89,00 €
Plans de recollement des réseaux, des ouvrages et des plantations sur fond informatique fourni, éléments relevés : ouvrages (circulations, emprise des arbres et des massifs, des haies, regards, nature et diam. des canalisations), à fournir en fichier informatique	Forfait	1,00	150,00 €	150,00 €
Sous total Programmation et accessoires			HT	541,00 €
Récapitulatif arrosage par sous-lots :				
A9a - Travaux terrassements			HT	1 270,00 €
A9b - Arroseurs et accessoires			HT	319,80 €
A9c - Programmation et accessoires			HT	541,00 €
Sous total arrosage			HT	2 130,80 €

10 Garantie de reprise sur une durée de 12 mois (calcul sur le montant total de la fourniture et la plantation des végétaux)				
Désignation des sujets				
L'entreprise proposera son propre montant de garantie de reprise exprimé en pourcentage du marché de fourniture et plantation des végétaux	unité	quantité	prix unit	prix total
	%	3 433,94	10,00	343,39 €
Sous total Garantie de reprise			HT	343,39 €

11 Mobilier				
Désignation des sujets				
Fourniture et pose de bancs dito bancs existants	u	2,00	350,00 €	700,00 €
Fourniture et pose de sièges individuels dito sièges existants	u	2,00	280,00 €	560,00 €
Sous total Mobilier			HT	1 260,00 €

12 Eclairage				
Désignation des sujets				
Réseau pour éclairage compris tranchée	unité	quantité	prix unit	prix total
Fourniture et pose de bornes éclairante dito éclairage existant	ml	43,00	46,01 €	1 978,43 €
Sous total Tuteurage	unité	7,00	376,00 €	
			HT	

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20210212-20210210-1-66D-DE
Date de réception en préfecture : 12/02/2021

Récapitulatif - Aménagements paysagers

1 Travaux préparatoires	1 450,00 €
2 Sols et soutènements	60 511,75 €

3	Fourniture des végétaux	1 416,40 €
4	Plantation des végétaux	1 349,40 €
5	Fourniture et mise en œuvre de la terre végétale et de substrats pour les plantations	668,14 €
6	Tuteurage	156,00 €
7	Engazonnement	492,00 €
8	Paillage	444,50 €
9	Arrosage	2 130,80 €
10	Garantie de reprise sur une durée de 12 mois	343,39 €
11	Mobilier	1 260,00 €
12	Eclairage	2 632,00 €
TOTAL HT		72 854,38 €
		TVA 20% 14 570,88 €
		TOTAL TTC 87 425,26 €

CLARAC & CIE
SARL au capital de 205 875 €
Ancien chemin Royal
Rte de Toulouse - 09100 PAMIER
Tél. : 05 61 60 94 00 - Fax : 05 61 60 06 98
RC 756 669 848 B FOIX

le 31/08/2020.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20210212-20210210-1-66D-DE
Date de réception préfecture : 12/02/2021



Fabien CHARLOT, paysagiste D.P.L.G.
75, Rue Paul Camelle - 33 100 BORDEAUX
Tél.: 05 56 32 22 79
fabien_charlot@hotmail.com

Bordeaux le 29/05/2020,

Objet : Vente de terrain (environ 1 300 m²) à Toulouse Métropole -Tisséo
Maîtrise d'œuvre- recomposition du jardin réalisé dans le cadre du projet [REDACTED]

A l'attention de [REDACTED]

Suite à notre échange concernant l'affaire citée en objet, veuillez trouver ci-dessous ma proposition de mission concernant le projet paysager.

Esquisse du projet en plan et élévation mur
Proposition de coût HT :

500 euros HT

Dépôt d'une déclaration préalable y compris pièces graphiques/descriptif/CERFA
Proposition de coût HT :

900 euros HT

Rédaction des CCTP/DPGF et production des pièces graphiques pour 2 à 3 lots
Proposition de coût HT :

500 euros HT

Analyse des offres
Proposition de coût HT :

250 euros HT

Réunion de chantier – 3 réunions (550€/réunion)
Proposition de coût HT :

1 650 euros HT

Réception y compris rédaction pièces administratives
Proposition de coût HT :

400 euros HT

Montant total des missions :

Esquisse	500,00 € HT
Dépôt DP	900,00 € HT
CCTP/DPGF	500,00 € HT
ACT	250,00 € HT
Réunion chantier	1 650,00 € HT
AOR	400,00 € HT
TOTAL HT	4 200,00
TVA	840,00
TOTAL TTC	5 040,00

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer mes meilleures salutations.
Fabien CHARLOT, paysagiste DPLG

Fabien Charlot Paysagiste DPLG
Entreprise individuelle
75, Rue Paul Camelle - 33 100 Bordeaux

Bon pour accord
le 12/06/20

Fabien Charlot Paysagiste D.P.L.G.
71-75, rue Paul Camelle - 33 100 Bordeaux
Tél. : 05 56 32 22 79
fabien_charlot@hotmail.com

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20210212-20210210-1-66D-DE
Date de réception préfecture : 12/02/2021



ENTREPRISE GÉNÉRALE - BÂTIMENT - TRAVAUX PUBLICS - GÉNIE CIVIL

22, rue du Docteur Guinier
65600 SÉMÉAC
Tél. 05 62 36 68 19
Fax 05 62 36 78 89
E-mail : gallego@gallego.fr

SEMEAC, LE 02 SEPTEMBRE 2020

JE/AB
Jérôme ESCRIEUT
Direction Etudes

MAITRE D'OUVRAGE :



MA MAISON – REPRISE SUITE A TRAVAUX METRO TISSEO

DEVIS DE TRAVAUX

ESTIMATION - REPRISE suite à travaux Métro - TISSEO

Maître d'ouvrage :

DCE - Juillet 2020

Descriptif des travaux	unité	quantité	prix/u	prix total
1 Travaux préparatoires				
Nettoyages divers	forfait	1.00	1 553.14 €	1 553.14 €
Sous total Travaux préparatoires			HT	1 553.14 €
2 Sols, soutènements et terrassements				
Surface en enrobé coloré pour cheminement, y compris surlargeur de 50cm en grave, épaisseur 50cm	m²	60.50	192.14 €	11 624.47 €
Bordures bois le long des allées en enrobé	ml	57.00	71.21 €	4 058.97 €
 Mur en maçonnerie, hauteur , enduit, avec couverture en tuiles dito mur existant, y compris couvertines en tuiles et briques apparentes aux chénages	ml	56.00	1 112.46 €	62 297.76 €
Ouverture des fosses de plantations				
Ouverture des fosses de plantation pour arbres de moyen développement - 2m³, y compris décompactage du fond	m³	12.00	56.32 €	675.84 €
Décompactage des fosses de plantation des massifs arbustifs, y compris réalisation du fond de fosse	m²	38.10	35.67 €	1 359.03 €
Sous total Sols et soutènements et terrassements			HT	80 016.07 €
3 Fourniture des végétaux				
Conditions générales : Elles correspondent aux exigences techniques et qualitatives générales décrites dans le fascicule diffusé par la Fédération nationale des producteurs et pépiniéristes, sous le vocable 'Association Européenne des pépiniéristes (exigences minimales de qualité pour la pépinière ornementale et fruitière en Europe). Toutes les surfaces des espaces verts seront livrées propres de tous matériaux non conformes aux travaux de plantation.				
Arbres en pleine terre	u	6.00	385.62 €	2 313.72 €
Arbre aux 40 écus - <i>Ginkgo biloba</i> Cont 50L - 200/250	u	1.00		0.00 €
<i>Betula verrucosa</i> cépée - Cont 40L - 225/250	u	1.00		0.00 €
<i>Cercis siliquastrum</i> - C30L - 175/200	u	1.00		0.00 €
<i>Erable canelle</i> - <i>Acer griseum</i> - C40L - 150/175	u	1.00		0.00 €
<i>Lagerstroemia indica</i> - lila d'Inde - C50L - 125/150, cépée	u	1.00		0.00 €
<i>Magnolia x stelata</i> - Cont 100/125	u	1.00		0.00 €
Massifs arbustifs 1,50m moyen	m²	97.00	80.20 €	7 779.40 €
<i>Abelia floribunda</i> C3L - 2u/m² - 10%	u	20.00		0.00 €
<i>Aubépine</i> - <i>Crataegus x macrocarpa</i> C5L - 1u/m² - 20%	u	10.00		0.00 €
<i>Charmes</i> - <i>Carpinus betulus</i> C4L - 80/100 - 1u/m² - 30%	u	10.00		0.00 €
<i>Hibiscus syriacus</i> à fleur blanche 'Red Heart' - C3L - 10% - 1u/m²	u	10.00		0.00 €
<i>Hibiscus syriacus</i> 'Oiseau bleu' - mauve- C3L - 10% - 1u/m²	u	10.00		0.00 €
<i>Lavatera</i> 'Chamallow' C3L - 10% - 3u/m²	u	10.00		0.00 €
<i>Miscanthus sinensis</i> G9 - 4u/m² - 10%	u	40.00		0.00 €
<i>Pittosporum tenuifolium</i> 'variegatum' C3L 40/60 - 1u/m² - 20%	u	10.00		0.00 €
<i>Spiraea x vanhouttei</i> - C3L - 40/60 - 2u/m² - 10%	u	20.00		0.00 €
<i>Symphoricarpos x chenaultii</i> "Hancock" C3L- 40/60 - 2u/m² - 10%	u	20.00		0.00 €
Massifs couvre sols et vivaces	m²	30.00	57.81 €	1 734.30 €
<i>Gaura</i> - <i>Gaura linderheimerii</i> G9 - 4u/m² - 10%	u	12.00		0.00 €
<i>Juniperus conferta</i> C3L- 10%	u	6.00		0.00 €
<i>Lamium panaché</i> G9 - 6u/m² - 10%	u	12.00		0.00 €
<i>Perovskia angustifolia</i> - C3L - 4u/m² - 10%	u	12.00		0.00 €
<i>Pinus mugho</i> <i>Mughus</i> C5L 30/40 - 10%	u	3.00		0.00 €
<i>Pittosporum tobira</i> "Nanum" C5L 30/40 - 4u/m² - 10%	u	6.00		0.00 €
<i>Rosmarinus officinalis</i> <i>Repens</i> ou <i>Prostratus</i> C3L - 4u/m² - 10%	u	12.00		0.00 €
<i>Salvia uliginosa</i> C2L - 4u/m² - 10%	u	12.00		0.00 €
<i>Santolina chamaecyparissus</i> - C3L - 4u/m² - 10%	u	12.00		0.00 €
<i>Santolina viridis</i> - C3L - 4u/m² - 10%	u	12.00		0.00 €
Plantes grimpantes sur clôtures	u	14.00	31.36 €	439.04 €
<i>Clematis armandii</i> C5L	u	2.00		0.00 €
<i>Glycine</i> - <i>Wisteria sinensis</i> - C5L 150/200	u	2.00		0.00 €
<i>Lonicera Henryi</i> - C5L 150/200	u	2.00		0.00 €
<i>Rosa</i> 'Fairbanks' - C5L 80/100	u	2.00		0.00 €
<i>Rosa</i> 'Danse de Feu' - C5L 80/100	u	2.00		0.00 €
<i>Rosa</i> 'Iceberg' - C5L 80/100	u	2.00		0.00 €

Accusé de réception en préfecture
031-25310990 20210212-20210210-1-66D-DE
Date de réception préfecture : 12/02/2021

4 Plantation des végétaux

Désignation des sujets

Conditions générales :

Elles correspondent aux exigences techniques et qualitatives générales décrites dans le fascicule diffusé par la Fédération nationale des producteurs et pépiniéristes, sous le vocable 'Association Européenne des pépiniéristes (exigences minimales de qualité pour la pépinière ornementale et fruitière en Europe). Toutes les surfaces des espaces verts seront livrés propres de tous matériaux non conformes aux travaux de plantation.

Ce prix comprend : la prise en charge des végétaux qui seront stockés sur le site, la taille et habillage nécessaires, la plantation proprement dite façon de cuvette, la disposition d'un tube polypropylène pour le drainage et l'arrosage, le règlement définitif de la surface plantée, l'arrosage copieux dès la plantation et l'entretien jusqu'à la réception, les engrais et amendements nécessaires. Tout ce dans les règles de l'art.

Plantation des arbres de moyen développement 8-10-12	u	6.00	308.14 €	1 848.84 €
Plantation des arbustes en containers	u	195.00	80.11 €	15 621.45 €
Plantation des godets	u	64.00	65.20 €	4 172.80 €
Plantations des grimpantes , y compris accroches par câbles glava	u	14.00	50.18 €	702.52 €
Sous total Plantation des végétaux			HT	22 345.61 €

5 Fourniture et mise en œuvre de la terre végétale et de substrats pour les plantations

Désignation des sujets

Remplissage des fosses de plantation des fosses d'arbres par de la terre végétale (le calcul du foisonnement est à la charge de l'entreprise) 1m3 en moyenne

unité	quantité	prix unit	prix total
m3	6.00	95.39 €	572.34 €

Remplissage des fosses de plantation des massifs arbustifs par de la terre végétale (le calcul du foisonnement est à la charge de l'entreprise) - 5cm de profondeur moyenne

m3	6.35	95.39 €	605.73 €
----	------	---------	----------

Amendement pour surfaces engazonnées sur 2cm

m3	6.56	86.85 €	569.74 €
----	------	---------	----------

Sous total terre végétale

HT 1 747.80 €

6 Tuteurage

Désignation des sujets

Tuteur bipode et hauban double, en pin traité, écorcé, diamètre 6/8 y compris colliers de protection en mousse

unité	quantité	prix unit	prix total
unité	6.00	319.72 €	1 918.32 €

Sous total Tuteurage

HT 1 918.32 €

7 Engazonnement

Désignation des sujets

Semis d'une prairie rustique à raison de 25 à 30gr/m². Griffage, roulage et enfouissement. Deux tontes et garantie de bonne levée y compris désherbage chimique préalable et regarnissage après levée. Mélange prairie rustique composé comme suivant : Fétuque rouge, Fétuque ovine, Ray-grass anglais, Agrostides.

unité	quantité	prix unit	prix total
m²	328.00	20.34 €	6 671.52 €

Sous total Engazonnement

HT 6 671.52 €

8 Paillage

Désignation des sujets

Fourniture et pose de paillage au niveau des massifs arbustifs en BRF ou copeaux de bois

unité	quantité	prix unit	prix total
m²	127.00	18.90 €	2 400.30 €

Sous total Paillage

HT 2 400.30 €

9 Arrosage

Désignation des sujets

9a Travaux de terrassement

Fourniture et pose de tube polyéthylène HD 10 bars diam. 50, y compris fourreau, réalisation des tranchées, rebouchage et compactage des tranchées, passage sous voirie ou cheminement **pour réseau de**

clapets vannes. Le passage sous voiries ou cheminements dans fourreaux prévus au lot VRD. Tranchée commune avec réseau primaire d'arrosage

unité	quantité	prix unit	prix total
ml	50.00	186.32 €	9 316.00 €

Fourniture et pose de tube polyéthylène HD 10 bars diam. 50, y compris fourreau, réalisation des tranchées, rebouchage et compactage des tranchées. Tranchée commune avec réseau clapets vannes

ml	100.00	78.25 €	7 825.00 €
----	--------	---------	------------

Fourniture et pose de tube polyéthylène HD 10 bars diam. 32, y compris fourreau, réalisation des tranchées, rebouchage et compactage des tranchées. Le passage sous voiries ou cheminements dans fourreaux prévus au lot VRD

ml	20.00	178.86 €	3 577.20 €
----	-------	----------	------------

Fourniture et pose de grillage avertisseur

ml	70.00	8.50 €	595.00 €
----	-------	--------	----------

Sous Total Travaux de terrassement pour arrosage

HT 21 313.20 €

9b Arroseurs et accessoires

Fourniture et pose de réseaux de goutte à goutte pour arbres en zones non engazonnées (2 tours par arbres soit 3ml), y compris accessoires de raccordement au réseau

ml	18.00	46.82 €	842.76 €
----	-------	---------	----------

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20210212-20210210-1-66D-DE
Date de réception préfecture : 12/02/2021

Fourniture et pose de réseaux de goutte à goutte pour arbres **en zones engazonnées** (2 tours par arbres soit 3ml), y compris accessoires de raccordement au réseau

ml 18.00 46.82 € 842.76 €

Fourniture et pose de conduite à goutteurs intégrés de type Technline 2,3 l/h, Ø16, espacement 0,6m, y compris crampons de sol (1 pour 5ml)

ml -92.40 €

Fourniture et pose de clapets vannes incongelables pour arrosage manuel, y compris raccordement et tout matériel pour raccordement

u 1.00 628.10 € 628.10 €
2 313.62 €

Sous total Arroseurs et accessoires

9c Programmation et accessoires

Fourniture et pose d'électrovanne de type Rain Bird 100 PGA pour réseau goutte à goutte, y compris filtre à tamis et vanne manuelle d'isolement 1"

u 12.00 215.31 € 2 583.72 €

Fourniture et pose de filtre à particules en amont des électrovannes

u 12.00 122.20 € 1 466.40 €

Fourniture et pose de réducteurs de pression type PRS Dial

u 12.00 92.37 € 1 108.44 €

Fourniture et pose de vidanges sur les réseaux secondaires

u 12.00 95.68 € 1 148.16 €

Fourniture et pose de regard d'arrosage de type Jumbo posé sur support rigide inaltérable, y compris bidim et graviers de propreté

u 12.00 453.74 € 5 444.88 €

Plans de recollement des réseaux, des ouvrages et des plantations sur fond informatique fourni, éléments relevés : ouvrages (circulations, emprise des arbres et des massifs, des haies, regards, nature et diam. des canalisations), à fournir en fichier informatique

Forfait HT 1.00 850.00 € 850.00 €

Sous total Programmation et accessoires

HT 12 601.60 €

Récapitulatif arrosage par sous-lots :

A9a - Travaux terrassements

HT 21 313.20 €

A9b - Arroseurs et accessoires

HT 2 313.62 €

A9c - Programmation et accessoires

HT 12 601.60 €

Sous total arrosage

HT 36 228.42 €

10 Garantie de reprise sur une durée de 12 mois (calcul sur le montant total de la fourniture et la plantation des végétaux)

Désignation des sujets

unité quantité prix unit prix total
% 36 359.87 5.00 1 817.99 €

L'entreprise proposera son propre montant de garantie de reprise exprimé en pourcentage du marché de fourniture et plantation des végétaux

Sous total Garantie de reprise

HT 1 817.99 €

11 Mobilier

Fourniture et pose de bancs dito bancs existants

u 2.00 2 556.70 € 5 113.40 €

Fourniture et pose de sièges individuels dito sièges existants

u 2.00 1 159.34 € 2 318.68 €

Sous total Mobilier

HT 7 432.08 €

12 Eclairage

Désignation des sujets

unité quantité prix unit prix total
ml 43.00 115.24 € 4 955.32 €

Réseau pour éclairage compris tranchée

Fourniture et pose de bornes éclairante dito éclairage existant

unité 7.00 1 852.17 € 12 965.19 €

Sous total Tuteurage

HT 12 965.19 €

Récapitulatif - Aménagements paysagers

1 Travaux préparatoires	1 553.14 €
2 Sols et soutènements	80 016.07 €
3 Fourniture des végétaux	12 266.46 €
4 Plantation des végétaux	22 345.61 €
5 Fourniture et mise en œuvre de la terre végétale et de substrats pour les plantations	1 747.80 €
6 Tuteurage	1 918.32 €
7 Engazonnement	6 671.52 €
8 Paillage	2 400.30 €
9 Arrosage	36 228.42 €
10 Garantie de reprise sur une durée de 12 mois	1 817.99 €
11 Mobilier	7 432.08 €
12 Eclairage	12 965.19 €
TOTAL HT	187 362.90 €

TVA 20% 37 472.58 €
TOTAL TTC 224 835.48 €





OFFRE IDVERDE DU 24/07/2020 - REPRISE suite à travaux Métro - TISSEO

DCE - Juillet 2020

Descriptif des travaux	unité	quantité	prix/u	prix total	Observations IDVERDE
1 Travaux préparatoires					
Nettoyages divers	forfait	1,00		228,76 €	
Sous total Travaux préparatoires			HT	228,76 €	
2 Sols, soutènements et terrassements					
Surface en enrobé coloré pour cheminement, y compris surlargeur de 50cm en grave, épaisseur 50cm	m²	60,50	149,05 €	9 017,53 €	
Bordures bois le long des allées en enrobé	ml	57,00	24,19 €	1 378,83 €	
Mur en maçonnerie, hauteur , enduit, avec couverture en tuiles dito mur existant, y compris couvertines en tuiles et briques apparentes aux chénages	ml	56,00	455,46 €	25 505,76 €	<i>Réalisation mur en maçonnerie conforme au mur existant y compris chainage en briques parements</i>
Ouverture des fosses de plantations					
Ouverture des fosses de plantation pour arbres de moyen développement - 2m³, y compris décompactage du fond	m³	12,00	26,53 €	318,36 €	
Décompactage des fosses de plantation des massifs arbustifs, y compris réalisation du fond de fosse	m²	38,10	9,29 €	353,95 €	<i>Prix en m3, 127m2 sur 30cm</i>
Sous total Sols et soutènements et terrassements			HT	36 574,42 €	
3 Fourniture des végétaux					
Conditions générales :					
Elles correspondent aux exigences techniques et qualitatives générales décrites dans le fascicule diffusé par la Fédération nationale des producteurs et pépiniéristes, sous le vocable 'Association Européenne des pépiniéristes (exigences minimales de qualité pour la pépinière ornementale et fruitière en Europe). Toutes les surfaces des espaces verts seront livrées propres de tous matériaux non conformes aux travaux de plantation.					
<u>Arbres en pleine terre</u>	<u>u</u>	<u>6,00</u>			
Arbre aux 40 écus - Ginkgo biloba Cont 50L - 200/250	u	1,00	307,23 €	307,23 €	
Betula verrucosa cépée - Cont 40L - 225/250	u	1,00	111,72 €	111,72 €	
Cercis siliquastrum - C30L - 175/200	u	1,00	167,58 €	167,58 €	
Erable canelle - Acer griseum - C40L - 150/175	u	1,00	206,15 €	206,15 €	
Lagerstroemia indica - lila d'Inde - C50L - 125/150, cépée	u	1,00	68,43 €	68,43 €	
Magnolia x stellata - Cont 100/125	u	1,00	76,81 €	76,81 €	

Massifs arbustifs 1,50m moyen

	m ²	97,00		
Abelia floribunda C3L - 2u/m ² - 10%	u	20,00	5,45 €	109,00 €
Aubépine - Crataegus x macrocara C5L - 1u/m ² - 20%	u	10,00	6,98 €	69,80 €
Charmes - Carpinus betulus C4L - 80/100 - 1u/m ² - 30%	u	10,00	6,98 €	69,80 €
Hibiscus syriacus à fleur blanche 'Red Heart' - C3L - 10% - 1u/m ²	u	10,00	8,66 €	86,60 €
Hibiscus syriacus 'Oiseau bleu' - mauve- C3L - 10% - 1u/m ²	u	10,00	8,66 €	86,60 €
Lavatera 'Chamallow' C3L - 10% - 3u/m ²	u	10,00	6,91 €	69,10 €
Miscanthus sinensis G9 - 4u/m ² - 10%	u	40,00	1,68 €	67,20 €
Pittosporum tenuifolium 'variegatum' C3L 40/60 - 1u/m ² - 20%	u	10,00	9,08 €	90,80 €
Spiraea x vanhouttei - C3L - 40/60 - 2u/m ² - 10%	u	20,00	4,61 €	92,20 €
Symphoricarpos x chenaultii "Hancock" C3L- 40/60 - 2u/m ² - 10%	u	20,00	3,77 €	75,40 €

Massifs couvre sols et vivaces

	m ²	30,00		
Gaura - Gaura linderheimerii G9 - 4u/m ² - 10%	u	12,00	1,26 €	15,12 €
Juniperus conforata C3L- 10%	u	6,00	10,89 €	65,34 €
Lamium panaché G9 - 6u/m ² - 10%	u	12,00	1,61 €	19,32 €
Perovskia angustifolia - C3L - 4u/m ² - 10%	u	12,00	4,61 €	55,32 €
Pinus mugho Mughus C5L 30/40 - 10%	u	3,00	9,64 €	28,92 €
Pittosporum tobira "Nanum" C5L 30/40 - 4u/m ² - 10%	u	6,00	7,68 €	46,08 €
Rosmarinus officinalis Repens ou Prostratus C3L - 4u/m ² - 10%	u	12,00	4,92 €	59,04 €
Salvia uliginosa C2L - 4u/m ² - 10%	u	12,00	5,59 €	67,08 €
Santolina chamaecyparissus - C3L - 4u/m ² - 10%	u	12,00	4,89 €	58,68 €
Santolina viridis - C3L - 4u/m ² - 10%	u	12,00	4,89 €	58,68 €

Plantes grimpantes sur clôtures

	u	14,00		
Clematis armandii C5L	u	2,00	15,36 €	30,72 €
Glycine -Wisteria sinensis - C5L 150/200	u	2,00	34,91 €	69,82 €
Lonicera Henryi - C5L 150/200	u	2,00	20,95 €	41,90 €
Rosa 'Fairbanks' - C5L 80/100	u	2,00	30,72 €	61,44 €
Rosa 'Danse de Feu' - C5L 80/100	u	2,00	30,72 €	61,44 €
Rosa 'Iceberg' - C5L 80/100	u	2,00	29,26 €	58,52 €
Rosa 'Graham Thomas' - C5L - 80/100	u	2,00	29,26 €	58,52 €
Sous total Fourniture des végétaux		HT		2 610,36 €

4 Plantation des végétaux**Désignation des sujets****Conditions générales :**

Ces conditions correspondent aux exigences techniques et quantitatives générales décrites dans le fascicule annexé par la Fédération nationale des producteurs et pépiniéristes, sous le vocable 'Association Européenne des pépiniéristes (exigences minimales de qualité pour la pépinière ornementale et fruitière en Europe). Toutes les surfaces des espaces verts seront livrées propres de tous matériaux non conformes aux travaux de plantation.

Ce prix comprend : la prise en charge des végétaux qui seront stockés sur le site, la taille et habillage nécessaires, la plantation proprement dite façon de cuvette, la disposition d'un tube polypropylène pour le drainage et l'arrosage, le règlement définitif de la surface plantée, l'arrosage copieux dès la plantation et l'entretien jusqu'à la réception, les engrais et amendements nécessaires. Tout ce dans les règles de l'art.

Plantation des arbres de moyen développement 8-10-12	u	6,00	33,91 €	203,46 €
Plantation des arbustes en containers	u	195,00	4,77 €	930,15 €
Plantation des godets	u	64,00	1,91 €	122,24 €
Plantations des grimpantes , y compris accroches par câbles glava	u	14,00	60,85 €	851,90 €
Sous total Plantation des végétaux		HT		2 107,75 €

5 Fourniture et mise en œuvre de la terre végétale et de substrats pour les plantations

Désignation des sujets	unité	quantité	prix unit	prix total
Remplissage des fosses de plantation des fosses d'arbres par de la terre végétale (le calcul du foisonnement est à la charge de l'entreprise) 1m3 en moyenne	m3	6,00	62,12 €	372,72 €
Remplissage des fosses de plantation des massifs arbustifs par de la terre végétale (le calcul du foisonnement est à la charge de l'entreprise) - 5cm de profondeur moyenne	m3	6,35	76,34 €	484,76 €
Amendement pour surfaces engazonnées sur 2cm	m3	6,56	76,34 €	500,79 €
Sous total terre végétale			HT	1 358,27 €

6 Tuteurage

Désignation des sujets	unité	quantité	prix unit	prix total
Tuteur bipode et hauban double, en pin traité, écorcé, diamètre 6/8 y compris colliers de protection en mousse	unité	6,00	34,75 €	208,50 €
Sous total Tuteurage			HT	208,50 €

7 Engazonnement

Désignation des sujets	unité	quantité	prix unit	prix total
Semis d'une prairie rustique à raison de 25 à 30gr/m². Griffage, roulage et enfouissement. Deux tontes et garantie de bonne levée y compris désherbage chimique préalable et regarnissage après levée. Mélange prairie rustique composé comme suivant : Fétuque rouge, Fétuque ovine, Ray-grass anglais, Agrostides.	m²	328,00	3,45 €	1 131,60 €
Sous total Engazonnement			HT	1 131,60 €

8 Paillage

Désignation des sujets	unité	quantité	prix unit	prix total
Fourniture et pose de paillage au niveau des massifs arbustifs en BRF ou copeaux de bois	m²	127,00	6,25 €	793,75 €
Sous total Paillage			HT	793,75 €

9 Arrosage

Désignation des sujets	unité	quantité	prix unit	prix total
9a Travaux de terrassement				
Fourniture et pose de tube polyéthylène HD 10 bars diam. 50, y compris fourreau, réalisation des tranchées, rebouchage et compactage des tranchées, passage sous voirie ou cheminement pour réseau de clapets vannes . Le passage sous voiries ou cheminements dans fourreaux prévus au lot VRD. Tranchée commune avec réseau primaire d'arrosage	Ensemble	1,00	2 941,32 €	2 941,32 €
Fourniture et pose de tube polyéthylène HD 10 bars diam. 50, y compris fourreau, réalisation des tranchées, rebouchage et compactage des tranchées. Tranchée commune avec réseau clapets vannes				
Fourniture et pose de tube polyéthylène HD 10 bars diam. 32, y compris fourreau, réalisation des tranchées, rebouchage et compactage des tranchées. Le passage sous voiries ou cheminements dans fourreaux prévus au lot VRD				
Fourniture et pose de grillage avertisseur				
Sous Total Travaux de terrassement pour arrosage				

Réalisation d'un réseau d'arrosage pour clapet vanne comprenant: Ouverture des tranchées/ fourniture et pose d'un tube PEHD diam32/ rebouchage et compactage/ Fourniture et pose d'une bouche d'arrosage incongelable et raccord au réseau,

Realisation d'un reseau d'arrosage goutte a goutte pour les arbres de l'opération, comprenant: Ouverture des tranchées/ fourniture et pose d'un tube PEHD diam 32 / rebouchage et compactage/ fourniture et pose d'un regard d'arrosage de type Jumbo/ fourniture et pose d'une electrovanne de type Rain Bird 100PGA 9V y compris filtre à particules, vanne 1/4 et reducteur de pression PRS Dial/ Fourniture et pose de tube gouteurs de type xfd espacement 30cm de chez Rain Bird à raison

031-253100986-20210212-20210210-1-66D-DE
Date de réception préfecture : 12/02/2021

Fourniture et pose de réseaux de goutte à goutte pour arbres **en zones engazonnées** (2 tours par arbres soit 3ml), y compris accessoires de raccordement au réseau
Fourniture et pose de conduite à goutteurs intégrés de type Technline 2,3 l/h, Ø16, espacement 0,6m, y compris crampons de sol (1 pour 5ml)
Fourniture et pose de clapets variés incorrigibles pour arrosage manuel, y compris raccordement et tout matériel pour raccordement
Sous total Arroseurs et accessoires

9c Programmation et accessoires

Fourniture et pose d'électrovanne de type Rain Bird 100 PGA pour réseau goutte à goutte, y compris filtre à tamis et vanne manuelle d'isolement 1"
Fourniture et pose de filtre à particules en amont des électrovannes
Fourniture et pose de réducteurs de pression type PRS Dial
Fourniture et pose de vidanges sur les réseaux secondaires
Fourniture et pose de regard d'arrosage de type Jumbo posé sur support rigide inaltérable, y compris bidim et graviers de propreté
Plans de recouvrement des réseaux, des ouvrages et des plantations sur fond informatique fourni, éléments relevés : ouvrages (circulations, emprise des arbres et des massifs, des haies, regards, nature et diam. des canalisations), à fournir en fichier informatique

Sous total Programmation et accessoires

Récapitulatif arrosage par sous-lots :

A9a - Travaux terrassements

A9b - Arroseurs et accessoires

A9c - Programmation et accessoires

Sous total arrosage

Réalisation d'un réseau d'arrosage goutte à goutte pour les massifs et arbustes de l'opération, comprenant: Ouverture des tranchées/ fourniture et pose d'un tube PEHD diam 32 / rebouchage et compactage/ fourniture et pose d'un regard d'arrosage de type Jumbo/ fourniture et pose d'une électrovanne de type Rain Bird 100PGA 9V y compris filtre à particules, vanne 1/4 et reducteur de pression PRS Dial/ Fourniture et pose de tube goutteurs de type xfd espacement 30cm de chez Rain Bird à raison d'une ligne tous les 30cm

10 Garantie de reprise sur une durée de 12 mois (calcul sur le montant total de la fourniture et la plantation des végétaux)				
Désignation des sujets	unité	quantité	prix unit	prix total
L'entreprise proposera son propre montant de garantie de reprise exprimé en pourcentage du marché de fourniture et plantation des végétaux	%	5,00	4 718,11	235,91 €
Sous total Garantie de reprise			HT	235,91 €
11 Mobilier				
Fourniture et pose de bancs dito bancs existants	u	2,00	952,95 €	1 905,90 €
Fourniture et pose de sièges individuels dito sièges existants	u	2,00	647,71 €	1 295,42 €
Sous total Mobilier			HT	3 201,32 €
12 Eclairage				
Désignation des sujets	unité	quantité	prix unit	prix total
Réseau pour éclairage compris tranchée	ml	43,00	22,30 €	958,90 €
Fourniture et pose de bornes éclairante dito éclairage existant	unité	7,00	965,58 €	6 759,06 €
Sous total Tuteurage			HT	7 717,96 €

Récapitulatif - Aménagements paysagers

1	Travaux préparatoires	228,76 €
2	Sols et soutènements	36 574,42 €
3	Fourniture des végétaux	2 610,36 €
4	Plantation des végétaux	2 107,75 €
5	Fourniture et mise en œuvre de la terre végétale et de substrats pour les plantations	1 358,27 €
6	Tuteurage	208,50 €
7	Engazonnement	1 131,60 €
8	Paillage	793,75 €
9	Arrosage	2 941,32 €
10	Garantie de reprise sur une durée de 12 mois	235,91 €
11	Mobilier	3 201,32 €
12	Eclairage	7 717,96 €
TOTAL HT		59 109,92 €
TVA 20%		11 821,98 €
TOTAL TTC		70 931,90 €